

## COMMUNIQUÉ

### PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES 2018-2023

Ottawa, le 29 mars 2018. — L'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS) accueille favorablement le *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir*, dévoilé hier par l'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien, en compagnie du premier ministre Justin Trudeau.

Le gouvernement du Canada s'est donné comme objectif d'accroître, d'ici 2036, le taux de bilinguisme de la population canadienne de 17,9 % à 20 %. L'ACPLS est heureuse de constater que, sur les 499 millions de dollars **de nouveaux investissements** pour 2018-2023, il y a 100 millions de dollars qui seront investis dans la promotion d'un Canada bilingue et dans l'apprentissage du français et de l'anglais comme langues secondes.

Janice Aubry, présidente de l'ACPLS, s'est dite très satisfaite du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : « Je tiens à féliciter le gouvernement fédéral pour un investissement total de 2,7 G\$ sur 5 ans pour un Canada bilingue. Nous sommes plus enthousiastes que jamais de travailler avec un gouvernement qui valorise le bilinguisme et l'apprentissage des langues secondes officielles. »

#### Investissement en apprentissage et enseignement de langues secondes

Parmi les investissements annoncés pour 2018-2023, l'ACPLS est heureuse de constater l'allocation de sommes importantes pour remédier à la pénurie d'enseignants en français langue seconde, ainsi que pour inciter les jeunes à poursuivre des études postsecondaires en français.

- **31,29 M\$ pour le recrutement d'enseignants d'immersion et de français langue seconde.** Le manque de professeurs du français comme langue seconde est un problème criant dans tout le Canada et ces sommes permettront une intervention soutenue pour régler la pénurie d'enseignants qualifiés. L'ACPLS s'engage à travailler de concert avec les gouvernements et les intervenants qui œuvrent dans le domaine afin de permettre à tous les enfants la possibilité d'apprendre les langues officielles du Canada.
- **12,6 M\$ en bourses pour inciter les étudiants anglophones à poursuivre des études postsecondaires en français.** Cet incitatif contribuera vraisemblablement au maintien des compétences linguistiques en français chez les jeunes adultes.

L'ACPLS applaudit également les 70 millions de dollars d'investissements additionnels pour la collaboration avec le secteur non gouvernemental. Nous anticipons qu'une partie de cette somme soit allouée au secteur de l'apprentissage des langues secondes.

Finalement, l'ACPLS souhaite que, dans ses stratégies, ce Plan d'action appuie la mise en œuvre du Cadre européen commun de références pour les langues en tant qu'outil national d'évaluation des compétences linguistiques.

*L'ACPLS favorise et fait progresser l'excellence professionnelle dans l'enseignement des langues au Canada.*

– 30 –

#### Pour de plus amples renseignements :

Valérie Bourdages, coordonnatrice des communications et du marketing  
613 727-0994, poste 201  
[communications@caslt.org](mailto:communications@caslt.org)